

Affaires extérieures Canada

External Affairs Canada

FFAIRES EXTERIEURES OTTAWA Déclarations et Disc

Nº 77/14

LIBRARY | BIBLIOTHEOUE

EXTERNAL AFFAIRS

LE COMMONWEALTH ET LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE

Discours du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, devant les membres de l'Association parlementaire du Commonwealth, à Ottawa le 20 septembre 1977.

On m'a demandé de dire quelques mots ce matin sur le Commonwealth et la sécurité internationale. Dans le monde d'après-guerre, la sécurité planétaire est devenue une affaire de plus en plus complexe. L'affrontement dans un qui-vive plus ou moins statique de deux grandes armées est dépassé. La bipolarité et l'équilibre de la terreur fondé sur la crainte profonde d'un bref holocauste nucléaire planétaire a cédé la place, dans une ère de détente et d'interdépendance, à une situation mondiale beaucoup plus complexe et subtile, une situation où règne peut-être davantage de sécurité dans les relations entre superpuissances, mais où planent de graves problèmes internationaux d'une plus grande diversité. La prolifération d'armes nucléaires, la fabrication incessante d'armements toujours plus terrifiants et l'apparition d'un grand nombre de conflits isolés mettent toujours au défi nos talents de diplomate et menacent notre bienêtre, voire notre survie à tous. Les différends qui restent sans solution au Moyen-Orient et en Afrique australe sont des amorces qui risquent de déclencher un conflit international dans lequel le danger d'une escalade est toujours présent. S'il contribue à faire disparaître ces différends, le Commonwealth sera en mesure de renforcer la sécurité internationale.

D'autre part, la sécurité ne peut plus se concevoir exclusivement en termes militaires. La sécurité économique, définie sur la base de l'accès aux matières premières et aux sources d'énergie et de la répartition de la richesse mondiale, de même que l'effort déployé par les pays moins développés pour atteindre un niveau de vie raisonnable sont devenus les questions du jour.

Pour des raisons trop bien connues pour les énumérer ici, le Commonwealth, rassemblement de nations souveraines, occupe une place unique dans le monde. Certes, le fait d'y appartenir confère des avantages certains, mais cela impose aussi des obligations. Voilà ce dont je veux vous entretenir ce matin. C'est en contribuant efficacement au progrès politique, social et économique ainsi qu'à la compréhension mutuelle que le Commonwealth peut nous faire progresser vers un monde plus stable et plus sûr.

Quiconque passe en revue l'histoire du Commonwealth ne peut manquer d'être impressionné par la faculté d'adaptation dont il a fait montre tout au long de son évolution, depuis l'empire colonial jusqu'à l'association libre des Etats qui le forment aujourd'hui. Cette évolution est apparue clairement au sommet de Londres, en juin dernier, lorsque trente-trois chefs de gouvernement, ou leur représentant, se sont réunis pour affronter certaines des questions les plus urgentes touchant la sécurité de notre monde. Cet aéropage de dirigeants représentait près d'un milliard d'habitants de

toutes les parties du globe. A cet égard, le Commonwealth est un reflet de notre monde et, comme tel, il ne peut fermer les yeux sur l'éventail des questions internationales urgentes de notre temps.

Quatre thèmes ont dominé le sommet de Londres: 1) la libération de l'Afrique australe; 2) la restructuration des rapports économiques mondiaux ou le Nouvel ordre économique international comme on l'appelle; 3) un engagement plus net et, en corollaire; 4) un autre engagement clair de trouver les solutions qui favoriseront le progrès économique et social de ses membres.

Les problèmes de l'Afrique australe sont étroitement liés entre eux. En Afrique du Sud, la révoltante doctrine de l'apartheid continue d'offenser la conscience du monde. Jusqu'à ce que cette injustice soit redressée — et que la justice et l'égalité règnent comme il se doit — nous devons lutter pour son élimination autant par esprit de justice que parce que les conflits qu'elle engendre causent du tort à d'autres régions.

Nous ne connaissons tous que trop bien la situation en Rhodésie où un régime minoritaire soutenu par l'Afrique du Sud semble déterminé à garder le pouvoir ou à ruiner le pays. Aucun d'entre nous ne peut trouver d'excuse à l'obstination du régime Smith en Rhodésie et à son refus de transmettre le pouvoir à la majorité. Plus cette situation dure, plus minces sont les chances d'en arriver à un règlement pacifique et négocié, et plus proche l'éventualité d'une escalade de la violence. Par des pressions et des négociations continues, nous devons chercher une solution pacifique. Le Canada, quant à lui, continuera de soutenir les efforts faits par la Grande-Bretagne et les États-Unis pour obtenir un règlement pacifique et durable.

Le régime Smith est fortement tributaire de l'appui qu'il reçoit de l'étranger. La Commission des sanctions du Commonwealth, créée pour surveiller l'application des sanctions décrétées par l'ONU, a signalé des "infractions en masse" qui permettent au régime Smith de tenir. Nous espérons que tous les États prendront les mesures appropriées pour respecter la décision des Nations Unies sur les sanctions à l'endroit de la Rhodésie.

Le problème de la Rhodésie impose de lourdes charges à deux Etats membres du Commonwealth directement concernés: le Botswana et la Zambie, ainsi qu'au Mozambique. Je pense ici au nombre considérable de réfugiés, aux contraintes économiques sévères causées par la fermeture de lignes ferroviaires d'importance cruciale et aux accrochages militaires. Le Commonwealth a apporté une contribution directe et nécessaire à l'aide multilatérale par l'intermédiaire du Programme spécial du Commonwealth pour le peuple du Zimbabwe et le Fonds du Commonwealth pour le Mozambique.

Pour ce qui est de la Namibie, le Canada et les autres membres occidentaux du Conseil de sécurité tentent toujours, grâce à des discussions avec les parties intéressées, de faciliter une solution qui mette un terme à la présence illégale de l'Afrique du Sud dans ce pays. Le Commonwealth reconnaît le droit de tout le peuple de la Namibie de participer à la prise en main et à la réalisation de l'indépendance de leur pays.

a.

S

Š

U

e. It

n

į

is

u

ŧ

t

D'importants problèmes obstruent encore cette voie, mais nous espérons que nos efforts constants porteront fruit dans un avenir assez rapproché. Entre temps, le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique accorde de l'aide au peuple de la Namibie.

Ces problèmes africains dépassent le cadre du Commonwealth, mais celui-ci a contribué, dans la mesure de ses moyens, à les régler et, partant, à améliorer l'atmosphère internationale et la sécurité. J'invite chacun d'entre vous à encourager davantage le Parlement et les nations que vous représentez à appuyer les initiatives du Commonwealth que je viens de mentionner.

Par ailleurs, à la rencontre de Londres, les chefs de gouvernement ont aussi discuté de ce que l'on appelle le dialogue Nord-Sud et de la restructuration des rapports économiques internationaux. Disons-le carrément, il s'agit des riches et des pauvres, de la pauvreté et de l'inégalité, bref, des problèmes de sécurité économique. A cet égard, le Commonwealth est plus qu'un simple reflet du reste du monde. Quatre-vingt-neuf pour cent de la population du Commonwealth appartient à des pays en développement et ceux-ci représentent 44 pour cent de la population du monde en développement dans sa totalité. Quatre-vingts pour cent des indigents de la planète, dont le revenu annuel est inférieur à deux cents dollars — la pauvreté absolue — survivent, il n'y a pas d'autre mot, au sein du Commonwealth. Il est évident que nous tous des pays développés, du Commonwealth et d'ailleurs, devons être prêts à faire notre devoir pour renverser la tendance à la disparité économique dans le monde. A moins de passer rapidement des débats animés aux mesures concrètes, l'insécurité économique risque de devenir perpétuelle et la violence, les affrontements et les conflits inévitables.

Pour ce faire, nous avons les ressources qu'il faut; il s'agit maintenant de les rassembler avec efficacité. Mettre la multitude à l'abri de la privation et du désespoir oppressants, tel est le but pour lequel nous devons oeuvrer ensemble si nous ne voulons pas mettre en danger la sécurité de tous.

Chacun de nous doit reconnaître l'importance de poursuivre de façon constructive le dialogue entre pays développés et pays en développement. Cette réalité a servi de base aux discussions de Londres sur les questions soulevées par la situation économique mondiale. Il va sans dire que ce dialogue n'est qu'un pas dans ce qui est une très longue marche; mais il compte beaucoup et nous pouvons en tirer une certaine satisfaction.

En toute sincérité, nous pouvons affirmer que grâce aux contacts officiels et autres, et grâce aux travaux du groupe MacIntyre, la contribution du Commonwealth à ce dialogue a été positive.

Des mesures concrètes ont été prises depuis la rencontre des chefs de gouvernement tenue à la Jamaique en 1975: le Cinquième Fonds de reconstitution de plus de huit milliards de dollars et l'objectif réussi d'un milliard de dollars pour la création du Fonds international de développement agricole. Dans d'autres secteurs, un train de

réformes du Fonds monétaire international a été approuvé l'année dernière à la Jamaïque et leur application est en passe d'être réalisée. La poursuite des consultations sur l'énergie entre pays industrialisés, pays en développement et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) devrait approfondir notre entente sur une façon de collaborer qui soit avantageuse pour toutes les parties.

Tout récemment, la Conférence sur la coopération économique internationale (C.C.E.I.) a convenu de mesures positives pour favoriser le développement économique, soit: un programme spécial d'action destiné à aider les pays en développement les plus pauvres; — l'avalisation d'une réserve d'urgence de céréales; et un accord sur l'opportunité d'un fonds commun propre à stabiliser le prix des matières premières. Dans chaque cas, il s'agit de mesures précises prises dans la bonne direction. Je pourrais aussi mentionner l'apport du Canada à ce programme spécial d'action, c'est-à-dire notre radiation des prêts d'aide au développement aux pays les moins développés, ce qui couvre des prêts de plus de 160 millions accordés aux pays du Commonwealth situés en Asie et en Afrique.

En ce moment, les ministres des Finances des pays membres du Commonwealth sont en réunion à la Barbade où il examinent un certain nombre d'aspects financiers cruciaux de la sécurité économique. Le rapport du Groupe d'experts du Commonwealth intitulé *Vers un nouvel ordre économique international* a été reçu par les chefs de gouvernement réunis à Londres, comme une importante contribution à la compréhension des questions Nord-Sud. Les ministres des Finances cherchent maintenant la meilleure façon d'y donner suite. Les rencontres ordinaires des ministres des Finances des pays du Commonwealth sont une bonne occasion d'échanger des vues en toute franchise et en toute liberté sur plusieurs aspects du dialogue Nord-Sud.

La semaine prochaine, dans le cadre plus large des Nations Unies, j'exposerai mes idées et mes inquiétudes quant à l'efficacité du système de l'ONU et, notamment, quant à l'avenir du dialogue Nord-Sud après la C.C.E.I. Il faut maintenant procéder à la mise en oeuvre rapide et totale des accords de la C.C.E.I. sur l'aide au développement, sur les mesures spéciales, sur un fonds commun, sur la conservation de l'énergie et la diversification de ses sources. Dans les secteurs de l'endettement des pays en développement et du pouvoir d'achat des matières premières et des ressources énergétiques, où des désaccords ont été enregistrés à la C.C.E.I., on devra redoubler d'efforts dans les mois qui viennent si l'on tient à réaliser une identité de vues sur la manière de les aborder.

De toute évidence, nous n'en sommes qu'au prélude d'un long processus. Il s'en trouvera pour dénoncer la lenteur et la timidité des réalisations et pour prôner des transformations radicales de l'organisation du commerce international et du système monétaire ainsi que davantage de transferts de ressources. Allons rapidement mais sûrement. Il nous est impossible de renforcer l'économie mondiale si nos propres économies ne sont pas saines. Pour pouvoir aider l'étranger, il faut lutter dans nos propres pays contre l'inflation, le chômage et la pénurie des ressources.

Il faut se garder des exigences excessives des pays en développement tout comme des

la

a

'n

16

le

ıi.

nt

11

S.

r.

re

ce

th

١t

h

25

e

t,

à

9.

e ś.

i

S

e

S

réactions rétrogrades des pays développés si nous voulons réaliser nos objectifs. Je crois au juste milieu. Et c'est à nous, parlementaires, qu'il revient de le trouver. A long terme, nous ne serons assurés de la prospérité et de la sécurité économiques que si nous veillons à ce que le monde en développement s'achemine lui-même vers la prospérité.

Passant maintenant à l'engagement renouvelé du Commonwealth vis-à-vis de la communauté mondiale, j'aimerais souligner brièvement les avantages dont bénéficie notre association. Nous avons des institutions et une langue communes ce qui facilite les communications entre nous et suppose une coopération qui dépasse le cadre même du Commonwealth. Comme je l'ai déjà dit, l'Association a joué un rôle utile en Afrique et dans le domaine de la coopération économique internationale. Nos délégations nationales ont coopéré efficacement dans diverses enceintes internationales telles que la Conférence sur le droit de la mer, et nous nous réjouissons à la pensée de poursuivre la consultation et la collaboration dans l'avenir.

Au Canada, c'est avec plaisir que nous avons été témoins du resserrement des liens entre le Secrétariat du Commonwealth et l'Agence de coopération culturelle et technique. Comme vous le voyez, nous attachons du prix aux deux organisations parce qu'elles expriment notre double identité sur la scène internationale.

J'aimerais aussi saisir cette occasion pour parler du rôle important que jouent, dans les affaires du Commonwealth, un grand nombre d'organisations non gouvernementales, qui vont de la Fondation du Commonwealth jusqu'à notre association. Elles sont la base du Commonwealth. Elles encouragent le dialogue entre individus dans un esprit de respect réciproque qui crée un sentiment d'interdépendance et de finalité commune. Ces organisations, qui rassemblent des personnes à tous les niveaux, apportent des avantages mutuels à l'ensemble de la communauté. Elles sont multidimentionnelles, innovatrices, souples et servent d'appoint aux entreprises gouvernementales. Parce qu'elles donnent un visage humain au Commonwealth, elles méritent notre soutien et notre encouragement.

J'aborde maintenant un sujet d'intérêt capital pour le Commonwealth: les droits de la personne. Nous tous, membres du Commonwealth, partageons le patrimoine de la démocratie parlementaire britannique et de la règle de droit. C'est un principe fondamental qu'il nous faut tous respecter. Malheureusement, il n'en a pas toujours été ainsi, et, à l'occasion, la liberté politique a cédé la place à l'arbitraire ou à l'opportunisme politique. Mais nous devons rejeter ces options au profit de la règle du droit impartial. Nous, parlementaires, assumons une lourde responsabilité envers ceux que nous représentons. Nous devons veiller à ce que ce principe inspire le plus grand respect. Qu'un seul individu perde arbitrairement sa liberté, et c'est celle de tous qui est menacée.

Le Commonwealth doit défendre les droits civils et politiques de la personne. Rappelons que c'est notre rejet inconditionnel de l'apartheid qui a conduit au retrait de l'Afrique du Sud du Commonwealth il y a de nombreuses années. Il va sans dire qu'au sein de notre communauté les nations sont égales et que nous avons une longue tradition de non-ingérence dans nos affaires nationales. Cependant, nous ne pouvons pas nous retrancher derrière ce principe lorsque l'oppression apparaît de manière criante chez l'un de nos membres. C'est pourquoi la situation qui règne actuellement en Ouganda nous est une source de grave inquiétude. Les chefs de gouvernement du Commonwealth ont adopté une position non équivoque sur cette question à Londres; nous, parlementaires, ne pouvons faire moins.

Même si la perfection est inaccessible, le Commonwealth doit, à tout le moins, donner l'exemple à la communauté mondiale. Et notre engagement doit être universel. Nous ne pouvons pas exiger le respect de l'égalité et des droits fondamentaux dans une région ou dans un État, en Afrique australe par exemple, si nous n'en faisons pas autant et si nous n'appliquons pas la même norme partout. Notre conscience ne peut faire de distinction géographique ou raciale, sous peine de miner ainsi le soutien de la population sur lequel nous, législateurs, pouvons compter lorsqu'il faut faire des déclarations sans équivoque.

Mais lorsque je parle des droits de la personne, je n'entends pas seulement les droits politiques et civils. Je pense aussi aux droits économiques et sociaux que nous devons respecter et pour lesquels nous devons lutter: le droit à un logis convenable, à une alimentation suffisante, au travail. Si notre monde s'enlise dans l'inégalité et la pauvreté, si nous faisons la sourde oreille au dialogue qui, seul, peut nous faire progresser, il nous est interdit de croire à un mieux-être.

J'aimerais maintenant dire quelques mots du récent accord de Gleneagles, en vertu duquel nos gouvernements se sont engagés à prendre des mesures concrètes pour dissuader nos ressortissants d'affronter en compétition des organismes sportifs, des équipes ou des athlètes, venus d'Afrique du Sud ou de tout autre pays où l'organisation du sport se fait en fonction de la race, de la couleur ou de l'origine ethnique. J'estime que cette question a été abordée avec pragmatisme et discernement. D'ailleurs, il y a matière à se réjouir de la façon dont la déclaration du Commonwealth sur le sport a été appliquée par les membres de notre communauté. J'attends avec impatience la venue des délégations de tous vos pays à l'occasion des Jeux du Commonwealth qui auront lieu à Edmonton l'année prochaine. Il est important que les jeunes se rencontrent en compétition amicale, car c'est ainsi que se formera la seule base solide sur la quelle pourra se construire l'avenir.

Pour conclure, permettez-moi de vous souhaiter bonne chance dans vos délibérations. Je vous exhorte tous à relire la Déclaration des principes du Commonwealth adoptée en 1971 lors de la réunion des chefs de gouvernement à Singapour. C'est un document éloquent qui atteste les idéaux élevés et la vitalité du Commonwealth. Sa composition reflète notre monde et, à bien des égards, j'aimerais que le monde reflète le Commonwealth. La recherche de la sécurité planétaire se poursuit sans cesse. Multiples sont les défis et les menaces à la sécurité. Mais nous persévérerons dans nos efforts. Sachons regarder l'avenir avec optimisme et nous engager vers un même but. Le Commonwealth est unique et, ensemble, nous saurons bâtir un monde plus sûr et plus juste.